

Communiqué de Presse

Le 27 septembre 2024

Interruption des services des cabines de téléconsultation en Seine-et-Marne suite à la liquidation de la société HD4

Le Département de Seine-et-Marne informe avec regret l'interruption soudaine des services de téléconsultation médicale proposés par les cabines gérées par la société HD4. En effet, la société HD4, prestataire en charge de l'exploitation des 10 cabines de téléconsultation présentes sur le territoire, a été placée en liquidation judiciaire. À compter d'aujourd'hui, l'ensemble des cabines cessera de fonctionner, et tous les rendez-vous médicaux programmés seront annulés.

Le Département se retrouve confronté à cette situation imprévue et déplore profondément cet arrêt, qui intervient indépendamment de sa volonté. Cette situation perturbe directement l'accès aux soins de proximité que le Département a à cœur de promouvoir.

Conscient de l'impact pour les Seine-et-Marnais, en particulier ceux vivant en zones rurales ou éloignées des structures de santé, le Département mettra tout en œuvre pour trouver des solutions alternatives dans les meilleurs délais, en lien avec les autorités compétentes et les professionnels de santé.

En effet, dans un contexte où le territoire fait face à une forte désertification médicale, les équipes du Département pleinement mobilisées, travaillent activement à la recherche d'une solution pour garantir la poursuite de l'activité et prennent toutes les mesures nécessaires pour trouver des solutions pérennes qui permettront aux concitoyens de continuer à bénéficier de consultations médicales de proximité.

Contacts presse :

Anne-Laure Boinnard - 01.64.87.38.17 - anne-laure.boinnard@departement77.fr

Pauline Maingre - 01.64.14.60.42 - pauline.maingre@departement77.fr